

ARKEMA

Assemblée générale mixte 15/05/2024

Résultats du vote des résolutions

Nombre d'actions composant le capital : 75 043 514

Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 74 693 144

Partie Ordinaire	Nombre	Actions	Voix
Actionnaires présents	212	196 683	355 890
Pouvoirs au Président	2 297	1 740 474	3 139 252
Pouvoirs mandatés à des tiers	4	755	755
Votes par correspondance	3 210	55 274 505	70 564 486
Total	5 723	57 212 417	74 060 383

Quorum (%)	76,60%
------------	--------

Partie Extraordinaire	Nombre	Actions	Voix
Actionnaires présents	211	196 566	355 774
Pouvoirs au Président	2 292	1 740 377	3 139 041
Pouvoirs mandatés à des tiers	4	755	755
Votes par correspondance	3 204	55 274 323	70 564 050
Total	5 711	57 212 021	74 059 620

Quorum (%)	76,60%
------------	--------

N°	Type	Libellés	Pour Nombre de voix	Contre Nombre de voix	Abstention ⁽¹⁾ Nombre de voix	Nombre total de voix	Total Pour en %	Total Contre en %
1	Ordinaire	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023	73 864 168	104 959	91 256	74 060 383	99,86	0,14
2	Ordinaire	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023	73 864 101	104 981	91 301	74 060 383	99,86	0,14
3	Ordinaire	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et fixation du dividende	74 023 220	32 020	5 143	74 060 383	99,96	0,04
4	Ordinaire	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	74 029 470	23 688	7 225	74 060 383	99,97	0,03
5	Ordinaire	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Thierry Le Hénaff	66 716 451	7 337 198	6 734	74 060 383	90,09	9,91
6	Ordinaire	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs (hors Président-directeur général)	73 808 410	240 369	11 604	74 060 383	99,68	0,32
7	Ordinaire	Approbation de la politique de rémunération du Président-directeur général	70 276 597	3 772 378	11 408	74 060 383	94,91	5,09
8	Ordinaire	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce	72 638 876	1 386 562	34 945	74 060 383	98,13	1,87
9	Ordinaire	Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre de cet exercice au Président-directeur général	70 688 515	3 359 735	12 133	74 060 383	95,46	4,54
10	Ordinaire	Renouvellement du mandat de ERNST & YOUNG Audit en qualité de commissaire aux comptes	71 547 671	2 504 496	8 216	74 060 383	96,62	3,38
11	Ordinaire	Nomination de KPMG audit en qualité de commissaire aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité	73 360 993	683 322	16 068	74 060 383	99,08	0,92
12	Ordinaire	Nomination de Mazars & Associés en qualité de commissaire aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité	74 040 493	4 990	14 900	74 060 383	99,99	0,01
13	Ordinaire	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	73 791 600	246 693	22 090	74 060 383	99,67	0,33

ARKEMA

Assemblée générale mixte 15/05/2024

Résultats du vote des résolutions

Nombre d'actions composant le capital : 75 043 514

Nombre d'actions ayant le droit de participer au vote : 74 693 144

Partie Ordinaire	Nombre	Actions	Voix
Actionnaires présents	212	196 683	355 890
Pouvoirs au Président	2 297	1 740 474	3 139 252
Pouvoirs mandatés à des tiers	4	755	755
Votes par correspondance	3 210	55 274 505	70 564 486
Total	5 723	57 212 417	74 060 383

Quorum (%) 76,60%

Partie Extraordinaire	Nombre	Actions	Voix
Actionnaires présents	211	196 566	355 774
Pouvoirs au Président	2 292	1 740 377	3 139 041
Pouvoirs mandatés à des tiers	4	755	755
Votes par correspondance	3 204	55 274 323	70 564 050
Total	5 711	57 212 021	74 059 620

Quorum (%) 76,60%

N°	Type	Libellés	Pour Nombre de voix	Contre Nombre de voix	Abstention ⁽¹⁾ Nombre de voix	Nombre total de voix	Total Pour en %	Total Contre en %
14	Extraordinaire	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	71 126 360	2 927 588	5 672	74 059 620	96,05	3,95
15	Extraordinaire	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, par voie d'offre au public autre que celle visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du DPS des actionnaires et délai de priorité obligatoire	72 790 697	1 258 752	10 171	74 059 620	98,30	1,70
16	Extraordinaire	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, par voie d'offre au public visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	70 394 315	3 656 219	9 086	74 059 620	95,06	4,94
17	Extraordinaire	Autorisation donnée au Conseil d'administration, en cas d'émission d'actions de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société avec suppression du DPS des actionnaires, de fixer le prix d'émission selon des modalités déterminées par l'Assemblée générale dans la limite de 10% du capital social par période de 12 mois	70 400 089	3 643 883	15 648	74 059 620	95,08	4,92
18	Extraordinaire	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature	73 157 539	891 154	10 927	74 059 620	98,80	1,20
19	Extraordinaire	Autorisation donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions en cas de demande excédentaire	65 803 073	8 095 672	160 875	74 059 620	89,04	10,96
20	Extraordinaire	Limitation globale des autorisations d'augmentation de capital immédiate et/ou à terme	71 729 733	2 318 624	11 263	74 059 620	96,87	3,13
21	Extraordinaire	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription	73 283 117	769 796	6 707	74 059 620	98,96	1,04
22	Extraordinaire	Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	74 054 008	1 070	4 542	74 059 620	>99,99	<0,01

(1) Conformément à l'article L.225-107 du Code de commerce, les abstentions ne sont pas considérées comme des votes exprimés